



groupe rougequeue
à front blanc
gräfb



Réseau espaces verts en ville de La Chaux-de-Fonds

...sous l'aile du Rougequeue à front blanc

Bilan de la phase pilote 2016 - 2018

6 juin 2018

Un projet du Groupe Rougequeue à front blanc (Gräfb) sous l'égide de Nos Oiseaux - Société Romande pour l'étude et la protection des oiseaux, en collaboration avec la Ville de La Chaux-de-Fonds (*Service d'urbanisme et de l'environnement, Service des espaces verts, Musée d'histoire naturelle et Zoo du Bois du Petit-Château*), la Station ornithologique suisse, l'ASPO/BirdLife Suisse, le Cercle naturaliste des montagnes neuchâteloises (CENAMONE) et Pro Natura Neuchâtel, dans le cadre du Programme de conservation des oiseaux en Suisse.



Résumé

Débuté en 2016 grâce aux généreux soutiens de nos partenaires et donateurs, ainsi qu'au prestigieux Prix Beugger, le projet *Réseau espaces verts en Ville de La Chaux-de-Fonds... sous l'aile du Rougequeue à front blanc* arrive au bout de sa première phase. Cette partie pilote, étalée sur deux ans et demi, avait pour but de **tester des campagnes d'information et de sensibilisation**, ainsi que **des mesures d'aménagements** sur deux quartiers pilotes, afin d'évaluer les chances d'une action sur le long terme conduisant à la création d'un réseau d'espaces verts.

Ce rapport doit permettre de lancer la prochaine phase du projet avec la **mise en place** de mesures pour la **réalisation du réseau d'espaces verts** sur l'ensemble des quartiers prioritaires à discuter avec les partenaires du projet. Cette phase sera accompagnée d'une nouvelle recherche de fonds, qui permettra les développements sur la période 2019-2024.

Parallèlement, le Groupe Rougequeue à front blanc poursuit les discussions pour introduire un réseau espaces verts dans le **règlement et plan d'aménagement communal**.

Objectifs en bref

- ✓ Aménager des zones favorables, reliant et agrandissant les quartiers de conservation du Rougequeue à front blanc, afin de créer un **réseau écologique urbain bénéfique à la biodiversité et à ses habitants**, et comprenant notamment des arbres de haute futaie
- ✓ Informer et **sensibiliser la population sur la biodiversité en ville** par le biais du Rougequeue à front blanc, devenant ainsi l'espèce emblématique de la biodiversité des quartiers verts grâce à ses sept exigences écologiques
- ✓ Mettre à la disposition des Services de la Ville de La Chaux-de-Fonds les documents nécessaires à la **réalisation de la réglementation définissant le réseau d'espaces verts**



Phase pilote 2016 - 2018

Sur la base de nos données collectées depuis 2003 à La Chaux-de-Fonds, nous avons déterminé quels étaient les plus importants paramètres expliquant la présence du Rougequeue à front blanc dans des milieux urbains (Laesser *et al.* 2016). Ces études ont permis d'identifier deux degrés de priorités (zone de conservation et zone avec potentiel de promotion) avec la couverture en arbres comme principal facteur. Des recommandations, basées sur sept exigences écologiques principales de l'espèce, ont été émises à l'intention des autorités communales, du service des espaces verts et des particuliers (Bovay 2014). Il s'agit maintenant de les mettre en œuvre et d'utiliser le Rougequeue à front blanc comme « espèce porte-drapeau » pour promouvoir la biodiversité en milieu urbain.

Dans cette phase pilote, nous souhaitons concentrer notre effort sur deux quartiers test, l'un constitué de maisons individuelles et l'autre d'immeubles locatifs. Les expériences réalisées dans ces quartiers doivent permettre l'évaluation des actions à entreprendre dans la phase réseau, où des aménagements seront entrepris à plus large échelle. Ce travail comprend 3 objets principaux détaillés ci-après :

1. l'information et la sensibilisation
2. la conservation et l'amélioration (promotion) des espaces verts
3. l'intégration d'un réseau d'espaces verts dans la réglementation communale

Le projet a pu concrètement prendre forme au printemps 2016 lors de la réception des nombreux soutiens suite à la recherche de fonds et à l'obtention du prix Beugger. Il n'aurait pas non plus pu débiter sans le fort appui des autorités et services communaux, ainsi que sans nos nombreux partenaires. La fin de la phase pilote correspond, elle, à un moment fort avec la plantation des premiers arbres.

1. Information et sensibilisation

Le détail des actions menées se situe dans les annexes.

1.1 Sensibilisation de la population et communication

Une part très importante du projet consiste à l'appropriation de celui-ci par les citoyens, via l'emblème du Rougequeue à front blanc. Un effort d'information (documentations, communiqués de presse, visibilité médiatique...) a donc été mis en place au fil des actions menées. La sensibilisation, axée sur la biodiversité en ville, se fait en parallèle avec la mise à disposition de documents et de conseils adéquats, notamment lors de l'exposition ou la tenue de stands.



Inauguration de l'exposition « Sous l'aile du rougequeue à front blanc »

Bilan :

- La population chaux-de-fonnière a fait bon accueil au projet et est enthousiasmée au développement de celui-ci par l'apport de conseils et par la mise en place d'actions en faveur de la nature.
- La sensibilisation est perceptible, même si difficile à mesurer. La démarche est à poursuivre sur le long terme pour espérer des effets concrets. Ce travail devrait également être mené via l'enseignement dans les classes d'école. Le rôle du Musée d'histoire naturelle est capital dans cette approche.
- Le projet a bénéficié d'une bonne couverture médiatique. Cet effort doit se poursuivre sur le long terme pour avoir un impact sur la vision des espaces verts urbains de la part des citoyens, notamment de leur propre jardin. On notera qu'outre l'aspect médiatique, la circulation de l'information via le réseau de connaissances permet d'obtenir de très bons résultats également.
- La journée du Rougequeue à front blanc organisée dans le but de présenter les actions possibles à faire chez soi (fabrication de nichoirs, plantation d'arbustes) a permis de sensibiliser des dizaines de personnes. Néanmoins, l'organisation d'un tel événement est relativement importante et ne semble pas avoir plus d'impact que la simple présence d'un stand d'information lors d'un jour de marché par exemple. Des synergies avec d'autres acteurs sont donc plus fructueuses et à rechercher, comme lors de la Fête de printemps 2017.
- Les excursions menées dans un quartier avec comme thématique les aménagements privés favorables à l'espèce bénéficient d'un retour très positif et méritent d'être reconduites plus fréquemment.



1.2 Promotion de la charte des jardins et pose de nichoirs

La pose de nichoirs dans les jardins permet d'entrer en contact avec les citoyens qui s'approprient ainsi la thématique des oiseaux. Elle a également pour objectif d'augmenter l'offre en cavités pour la nidification. La discussion sur l'importance de la qualité de l'environnement pour la présence du Rougequeue à front blanc permet d'apporter des conseils sur un entretien adéquat du jardin, via la charte des jardins.

Bilan :

- L'approche « un nichoir offert avec l'adhésion à la Charte des Jardins » est une très bonne entrée en matière pour venir donner des conseils d'entretien dans les jardins privés. La plupart des personnes rencontrées sont déjà passablement convaincues et, en les félicitant, cela renforce ainsi leur conviction. L'évaluation de la mise en place concrète de ces différentes actions n'est pas mesurable, même si quelques améliorations ont pu être remarquées ponctuellement. En effet, certains aspects peuvent toujours être améliorés, notamment concernant la tonte différenciée du gazon ou la présence de tas de branches ou de feuilles.



Type de nichoirs posés dans les jardins

- Ce type de conseils particuliers est fortement apprécié et permet aux personnes d'avoir un « regard expert » sur l'entretien de leur jardin. Le message est ainsi plus concret que la simple lecture d'un document. Si cela ne permet pas forcément des aménagements immédiats conséquents, il incite les bénéficiaires à la réflexion. Les résultats seront visibles à long terme.
- Les nichoirs ont été posés prioritairement dans les zones de conservation et de promotion. Ceux-ci sont encore peu utilisés par l'espèce qui semble trouver encore suffisamment d'autres cavités pour nicher. Ces nouveaux nichoirs peuvent par contre être occupés par d'autres espèces d'oiseaux (Mésange charbonnière ou Sittelle torchepot notamment).
- Il est important de rappeler aux bénéficiaires que la simple pose de nichoirs ne suffit pas au développement de l'espèce.

1.3 Réflexion citoyenne

Le but était de mener les citoyens à réfléchir sur leur environnement et nous aider à définir une stratégie d'information, de sensibilisation et d'action. Une enquête par un questionnaire dans deux quartiers pilotes (75 maisons individuelles et 1 gérance de 25 immeubles locatifs) a ainsi été menée. Cette action a été réalisée par Célia Marquis durant son stage au Service d'urbanisme et de l'environnement.

Bilan :

- 33% de retour dans le quartier privé, dont plus de la moitié montrant un intérêt pour le projet. Les propriétaires accordent de l'importance à la nature de manière générale, mais plus de la moitié ne pense pas que leur qualité de vie serait meilleure si celle-ci était plus présente. Les aménagements préférés sont d'abord la pose de nichoirs, avant la création des petites structures (prairies fleuries, haies, buissons, jardins potagers...). L'envie de grands arbres est bien plus nuancée et il semble difficile de proposer cet aménagement dans un premier temps. Si la moitié des personnes semble disposée à donner du temps ou de l'argent pour certains aménagements, les autres jugent que ceux-ci sont suffisants ou qu'il est du ressort de la Ville de faire ce type d'entretien.
- Dans le quartier d'immeuble locatif, l'implication des locataires a été limitée par la gérance afin de simplifier les discussions et la coordination. L'enquête a été rendue par 30% de locataires avec une volonté de nature semblable au quartier privé (pas de questions sur les aménagements souhaités). Le contact a ensuite été effectué surtout avec les jardiniers, dont leur sensibilité et leur motivation sont les facteurs clés qui ont permis la mise en place d'actions.
- Il semble ainsi que nous devrions nous orienter vers des gens déjà bien convaincus pour envisager des aménagements importants (plantation d'arbres). Pour les autres personnes, la sensibilisation est encore prioritaire. L'intérêt de côtoyer des oiseaux chez soi est tout de même relativement général pour l'ensemble des citoyens.
- Cette approche a également eu l'avantage d'entrer en relation de manière assez neutre dans les quartiers pilotes pour ensuite pouvoir discuter d'aménagements possibles.



2. Conservation et promotion des espaces verts

2.1 Plantation d'arbres et entretien de jardins par la Ville

Afin de montrer l'exemple aux citoyens, des aménagements spécifiques sont mis en place par la commune. Il s'agit notamment de l'entretien courant des Parcs Gallet et Crêtets, ainsi que l'aménagement du tourne-char à la rue Charles Humbert.

Bilan :

- Nous constatons que l'entretien des jardins et la gestion des arbres par la Commune sont déjà des thématiques prises au sérieux et qui vont dans le bon sens depuis de nombreuses années. Il existe cependant certaines contraintes qui semblent restreindre les possibilités d'aménager des espaces verts à plus large échelle. Nous avons été ainsi rapidement entendus pour une gestion mieux différenciée du Parc des Crêtets. À l'inverse, la simplification d'aménagements (coupe de bosquets dans le quartier des Arêtes) a été mal communiquée et défavorablement perçue par les citoyens.
- Nous avons encore eu peu d'occasions de faire des propositions concrètes pour de nouveaux aménagements. Ces concrétisations nécessitent tout de même beaucoup de temps pour leur mise en place (acceptation technique, financière et politique), mais sont également ralenties en raison d'un manque de personnel communal pouvant coordonner ce type d'aménagements.

2.2 Plantation d'arbres et entretien de jardin dans les propriétés privées

La mise en place du réseau écologique vert en ville de La Chaux-de-Fonds demande notamment la plantation d'arbres dans les espaces ouverts le permettant. Des plantations ont été possibles chez un propriétaire dans le quartier de la Prairie (maisons individuelles) et dans le quartier de Beau-Site (immeubles locatifs en copropriété). Ces actions font suite aux actions de sensibilisation et d'information (chapitre 1).



Mise en place d'un entretien différencié d'un gazon au quartier Beau-Site

Bilan :

- Débuté concrètement en automne 2016 avec la prise de contact via le questionnaire, il a fallu un peu plus d'une année pour concrétiser les premières plantations d'arbres. Actuellement, 1 arbre a été planté sur une parcelle privée et 21 arbres dans un quartier d'immeubles locatifs.
- Quartiers de maisons individuelles : malgré la bonne réceptivité des propriétaires, il reste difficile d'effectuer concrètement des aménagements. De plus, ils sont à négocier un par un, ce qui demande beaucoup de temps. De petits entretiens positifs tels que la coupe différenciée du gazon sont déjà un bon début.



Journée médiatisée de la plantation d'arbres dans le quartier Beau-Site.

- Quartier locatif : l'expérience est très positive et permet de couvrir une large zone en une seule opération. Les discussions ont nécessité environ 18 mois (au moins 3 séances de travail avec préparation de document, ainsi qu'un accompagnement rapproché sur le terrain). La réceptivité est cependant susceptible d'être très différente d'un quartier à l'autre.

- Un travail de sensibilisation sur le long terme doit être poursuivi pour envisager de plus amples aménagements.

- La cause d'une faible couverture en arbre n'est pas nécessairement leur faible nombre, mais plutôt un entretien excessif ou leur taille réduite. La plantation d'arbres dans de tels jardins n'est souvent envisageable que comme remplacement, en choisissant un endroit se prêtant à leur croissance sur plusieurs décennies.

- La problématique de l'élagage excessif des arbres (étêtage) est un sujet à prendre au sérieux, car faisant souvent perdre les propriétés écologiques de l'arbre comme hôte de biodiversité (Chapitre 3).



3. Intégrer un réseau d'espaces verts urbain dans la réglementation de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Les relations mises en place dès le début de cette phase pilote ont permis de contribuer au chapitre « Nature en ville » à La Chaux-de-Fonds. Bien que nous n'ayons aucune prise sur le calendrier politique, notre appui est utile dans le développement de cette thématique au sein des services communaux. Ainsi, nous avons pu contribuer au travail déjà mis en place dans la politique d'entretien des arbres par la Ville (respect des coupes et élagages). Nous avons également pris part à l'élaboration de la charte des aménagements extérieurs.

Bilan :

- La protection des arbres (coupe et élagage réglementés) est déjà en vigueur dans la Ville. À l'effort de sensibilisation, il semble malheureusement que la contrainte soit parfois aussi nécessaire. L'arrivée de notre projet permet de mieux expliquer l'importance de telles actions par l'exemple des besoins d'habitat du Rougequeue à front blanc.
- Dans le cadre de la révision des chapitres du Plan et règlement d'aménagement communal, le Service de l'environnement et de l'urbanisme a élaboré une *charte des aménagements urbains*. Le réseau espaces verts a ainsi pu être intégré à la partie « trame verte » avec la mention des zones prioritaires et des aménagements favorables à la petite faune, via notamment des exemples de la Charte des Jardins.
- Si cette base peut servir de cadre réglementaire par la suite, la délimitation et la définition précises des zones dans la réglementation seront nécessaires pour une application correcte et sur le long terme (densité d'arbres préconisée, densité en zones vertes, type et qualité d'aménagements extérieurs...).

Suite du projet

Une nouvelle étape sur une durée estimée de cinq ans et à l'échelle de la ville est envisagée sur la base des enseignements tirés de la phase pilote. Elle sera prochainement discutée avec nos partenaires pour une mise en œuvre dans la continuité de 2018.



Acteurs du projet

Valéry Uldry : Chargé de projet. Biologiste expert dans le conseil d'aménagement nature pour la faune.
valery.uldry@ecoptere.ch

Jacques Laesser : Collaborateur à la Station ornithologique suisse. Co-initiateur du Groupe Rougequeue à front blanc de La Chaux-de-Fonds. *jacques.laesser@vogelwarte.ch*

Boris Droz : Chercheur en environnement. Co-initiateur du Groupe Rougequeue à front blanc de La Chaux-de-Fonds. *bodroz@bluewin.ch*

Valère Martin : Président et responsable du secteur étude de Nos Oiseaux - Société pour l'étude et la protection des oiseaux. *valere.martin@nosoiseaux.ch*

Philippe Carrard : Urbanisme communal - Service de l'urbanisme et de l'environnement de la ville de La Chaux-de-Fonds. *philippe.carrard@ne.ch*

Représentants des institutions et associations partenaires au projet

Service des espaces publics, secteur vert, de la ville de La Chaux-de-Fonds :

Bernard Wille *bernard.wille@ne.ch*

Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds et Zoo du Bois du Petit-Château :

Jean-Daniel Blant *jean-daniel.blant@ne.ch*

Nos Oiseaux – Société pour l'étude et la protection des oiseaux :

Valère Martin *valere.martin@nosoiseaux.ch*

ASPO/BirdLife Suisse :

Raphael Ayé *raffael.aye@birdlife.ch*

Station ornithologique suisse :

Reto Spaar *reto.spaar@vogelwarte.ch*

Cercle naturaliste des montagnes neuchâteloises (CENAMONE) :

Anne & Raymond Pouchon *annepouch@sunrise.ch* & *raypouch@sunrise.ch*

Pro Natura Neuchâtel :

Yvan Matthey *yvan.matthey@pronatura.ch*

Références

Bovay, F., Le Rougequeue à front blanc comme espèce indicatrice de mesures de conservation Nature en ville sur la commune de La Chaux-de-Fonds, 2014, travail de diplôme ECOFOC, Université de Neuchâtel. http://www.nosoiseaux.ch/index.php?m_id=66&frmCategory=23, rubrique : Situation du Rougequeue à front blanc à La Chaux-de-Fonds et mesures en sa faveur.

Laesser, J., Droz, B., Bovay, F., Uldry, V., 2016, Le Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus* à La Chaux-de-Fonds Suivi, étude de l'environnement et recommandations pour sa conservation, Nos Oiseaux : 137-152.



Annexes

Actions menées

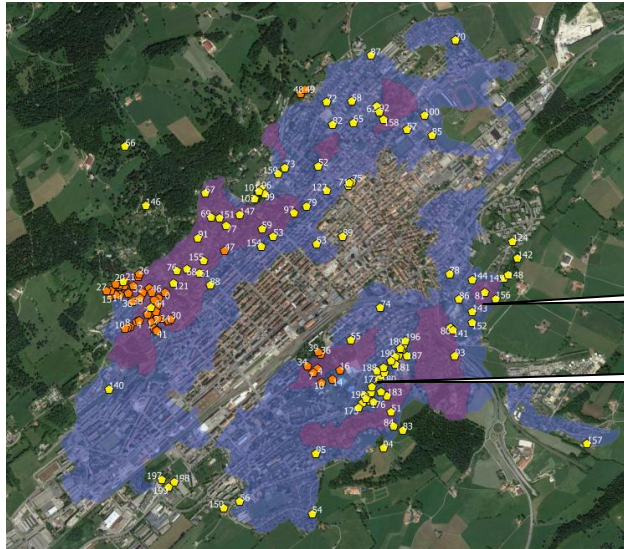
- Création d'une page internet sur le site de la Ville (www.chaux-de-fonds.ch/frontblanc)
- Création et distribution d'un dépliant de promotion « L'hôte secret de La Chaux-de-Fonds »
- Promotion de la Charte des Jardins
- Enquête citoyenne dans deux quartiers tests
- Fabrication de 200 nichoirs et pose de 106 unités
- La pose de ces nichoirs a permis d'effectuer 69 conseils d'entretien dans des jardins privés et autant de signatures de la Charte des Jardins.
- 4 stands d'information : stands au marché et « Journée Rougequeue à front blanc » avec un stand d'information, fabrication de nichoirs, conseil de plantation et excursion.
- 3 conférences (SNSN, Fête de Printemps et OVNIS)
- 5 excursions (Fête de la Nature, Le Réveil des Oiseaux, quartier de la Prairie, sortie J+N Pro Natura)
- 1 séance d'information sur l'entretien des arbres avec les services de la Ville
- 2 saisons d'exposition gratuite : « Sous l'aile du Rougequeue à front blanc » (parc Gallet et zoo du Bois du Petit-Château)
- 7 visites de l'exposition
- 10 articles de presse, 4 reportages TV, 3 émissions radio
- nombreuses affiches et dépliants distribués

Echo médiatique

Date	Actions	Type de média
9 juin 2016	Lauréat du Prix Beugger 2016	<u>Articles de presse</u> dans Arcinfo (Impartial/Express), Le Quotidien Jurassien, Az Solothurner Zeitung, Schweizerbauer, Blick, TagesWoche <u>Reportage radio</u> sur RTS la 1 ^{ère} (émission CQFD), Newsletters de Pro Natura, Forum Biodiversité
11 juin 2016	<i>Le Rougequeue à front blanc, emblème de biodiversité</i>	<u>Reportage radio</u> sur RTS la 1 ^{ère} (émission Prise de Terre)
23 juin 2016	<i>Un oiseau urbain sous bonne garde</i>	<u>Article de presse</u> dans Arcinfo (Impartial/Express) avec manchette de l'Impartial
26 juin 2016	Journée du Rougequeue à front blanc	<u>Passage radio</u> sur RTN, Distribution de flyers
juin 2016	Campagne Nos Oiseaux 2016	Article dans le magazine Nos Oiseaux
29 juin 2016	<i>«Projekt Gartenrotschwanz» : Dieser Dietiker setzt sich für Vögel in der Stadt ein</i>	<u>Article de presse</u> dans la Limmater Zeitung
15 septembre 2016	Cérémonie du Prix Beugger 2016	<u>Article de presse</u> dans Arcinfo (Impartial/Express), <u>Reportage télévisuel</u> sur Canalalpha, SRF2
Automne 2016	Charte des Jardins	Newsletter
30 novembre 2016	Conférence dans le cadre de la Société neuchâteloise des sciences naturelle (SNSN)	Flyers, newsletter
2 mai 2017	Inauguration de l'exposition « Sous l'aile du Rougequeue à front blanc »	<u>Article de presse</u> dans Arcinfo (Impartial/Express), <u>Reportages télévisuels</u> sur Canalalpha et BNJ.TV, Affiches et flyers
10 mai 2017	Conférence à la Fête de printemps	<u>Article de presse</u> dans Arcinfo (Impartial/Express), Affiches et flyers
26 mai 2017	<i>Grünräume für des Gartenrotschwanz</i>	<u>Article de presse</u> dans TierWelt,
25 juillet 2017	<i>Coup de projecteur sur le rougequeue à front blanc, un oiseau rare</i>	<u>Reportage télévisuel</u> sur RTS (émission Couleur d'été)
23 janvier 2018	Conférence du cycle OVNIS	Exposition, affiches et flyers
23 mars 2018	Exposition du Musée Paysan et Artisanal	Discours à l'inauguration de l'expo sur les jardins potagers
19 avril 2018	Edition « Spécial oiseaux »	<u>Article de presse</u> Terre & Nature
20 avril 2018	Plantation d'arbres au quartier Beau-Site	<u>Article de presse</u> dans Arcinfo, Le Matin <u>Reportage télévisuel</u> sur Canalalpha
27 mai 2018	La chronique de François Turrian: le quiz nature	<u>Reportage radio</u> sur RTS la 1 ^{ère} (émission Monsieur Jardinier)
28 mai 2018	<i>Les zones villas, nouvelles frontières du combat pour la biodiversité</i>	<u>Article de presse</u> dans Le Temps



Emplacements des niochirs



Légende :
 points = niochirs posés ;
 orange- avant phase pilote ;
 jaune - durant phase pilote
 Surfaces = zones prioritaires ;
 bleu - zone avec potentiel de promotion ;
 violet - zone de conservation

Quartier de la Prairie

Quartier Beau-Site

Illustrations d'activités marquantes



Discours d'inauguration de l'exposition



Remise du Prix Beugger 2016



Animation avec visite de l'exposition



Journée du Rougequeue à front blanc



Stand au marché de La Chaux-de-Fonds



Bilan financier de la phase pilote

A l'état du 31 mai 2018, il nous reste un solde de 12'221.-, dont ;

- 7'240.- consacré uniquement à la plantation d'arbres
- 4'981.- récolté en sus lors de la recherche de fonds (pour un solde de - 425.-)

Cette dernière ligne sera utilisée dans le courant de l'année 2018 pour la coordination et la sensibilisation dans l'attente de la suite du projet.

A cela s'ajoute une somme de 30'000.- du Prix Beugger mis en réserve pour la suite du projet.

Objets	Recherche Phase pilote	Bilan 2016-2018	Solde
Pilotage du projet et suivi des mesures	26'000.-	29'109.-	-3'109.-
Réflexion citoyenne	15'000.-	9'000.-	6'000.-
Sensibilisation et communication	40'000.-	46'046.-	-6'046.-
Construction de nichoirs	15'000.-	12'390.-	2'610.-
Plantation d'arbres, conseils et entretien	22'000.-	14'640.-	7'360.-
Solde et divers	5'406.-		5'406.-
Total	123'406.-	111'185.-	12'221.-

Un bilan plus détaillé des différents éléments est à disposition sur demande.

Soutiens

Prestataires	Soutien
<i>Nos Oiseaux</i>	financier et prestations (gestion financière)
<i>Station ornithologique suisse</i>	financier et prestations (exposition)
<i>ASPO/BirdLife Suisse</i>	financier et prestations (sensibilisation et communication)
<i>Cercle ornithologique des montagnes neuchâteloises (COMONE)</i>	prestations (communication)
<i>Société des amis du Musée d'histoire naturelle de la Chaux-de-Fonds (SAMHNC)</i>	financier
<i>Pro Natura Neuchâtel</i>	financier et prestations (communication)
<i>Ville de La Chaux-de-Fonds Service d'urbanisme et de l'environnement Service des espaces verts</i>	prestations (réflexion citoyenne, communication, suivi du projet) prestations (plantation d'arbres et entretien, communication, exposition, construction de nichoirs, suivi du projet)
<i>Musée d'histoire naturelle et Zoo du Bois du Petit-Château</i>	prestations (sensibilisation et communication, exposition)
<i>WWF Neuchâtel</i>	financier
<i>Loterie Romande – Neuchâtel</i>	financier
<i>Fondation Ellis Elliot</i>	financier
<i>Fonds Joachim de Giacomi (SCNAT)</i>	financier
<i>Fondation Emanuel et Oscar Beugger (Prix Elisabeth et Oscar Beugger 2016)</i>	financier
<i>Groupe des jeunes – Nos Oiseaux</i>	financier
<i>Stiftung Dreiklang für ökologische Forschung und Bildung</i>	financier
<i>Steffen Gysel-Stiftung für Natur und Vogelschutz</i>	financier
<i>Ernst Göhner Stiftung</i>	financier
<i>CERAS (Michel Amez-Droz)</i>	prestation (construction de nichoirs)
<i>Gisèle Rime, Dani Waldvogel et Sandro Gusberti</i>	prestation (exposition et communication)
<i>Yves Bilat, Nicolas Martinez, Lucie Huot</i>	prestation (photographies)
<i>Groupe Rougequeue à front blanc (Gräfb)</i>	prestations (inventaires, animation, exposition, suivi du projet)

Nous profitons ici de remercier sincèrement toutes les personnes qui ont données de leur temps et/ou de leur argent pour permettre à ce projet de voir le jour concrètement et en particulier Anne et Raymond Pouchon pour leur précieux investissement.